ROUM-EL-SOUK

Situé dans l'Est algérien, à 500 mètres de la frontière Algéro-tunisienne, ROUM-EL-SOUK, culmine à 153 mètres d'altitude, distant de La-Calle, au Sud-est, de 15 kilomètres.


Tabarka
Cap Roux
Plage de la Messida
la Calle
Cap Rosa
Vieille-Calle
Cap de Garde
BÔNE
Jouannonville
Lac Oubeira
Lac Mélah
Morris
Zerizer
Randon
Combes
Toustain
Ain Draham
Babouch
Les Chênes
Souk El Khemis
Fernana
Bulla Regia
Roum-El-Souk
Tebouri
Dj. Guessa
Ain Serouia
Ain Hamera
Zaouiet M
Plaine
Ras Rajel
Ain Oucilla
Sebaa
Bir Ben Métir
Marseille
Oppeville
Plage
Cloud
les Salines
Blandan
Yusuf
Ecole de Mexna
Chênes
Fernana
Souk El Khemis
Bulla Regia
Ain Draham
Les Chênes
Babouch



SAINT-AUGUSTIN (354/430)
http://peresdeleglise.free.fr/Augustin/augustin.htm



Ruines d'HIPPONE
http://fr.wikipedia.org/wiki/Hippone

Hippone **était, avec** ***Carthage*** **(en Tunisie), aux 3ème et 4ème siècles, le plus opulent marché de l'Afrique romaine. C'est alors que les habitants, enrichis par le commerce, élevèrent des magnifiques monuments, des aqueducs gigantesques, des réservoirs immenses qui étonnent la civilisation moderne. L'année qui suivit la mort de Saint-Augustin (431), Hippone fut prise par les Vandales qui la réduisirent en cendres.**

Présence turque **1529 - 1830**

Avec Djidjelli, Bône devient un nid de pirates, ce qui lui attire des représailles de la part des pays européens. L'empereur Charles Quint envoya en 1535 une escadre espagnole pour conquérir ***Bouna*** **(la citadelle de Bône). Il ordonna la destruction de la muraille qui joint la ville à la forteresse. Mais face au blocus maritime des Turcs et l'hostilité de la population, des dizaines de soldats espagnoles succombèrent.**

En 1540, Charles Quint ordonna l'évacuation de Bouna. Après sa libération des espagnols, les autorités turques fortifièrent la ville et la surmontèrent d'un fort Cigogne. Après sa libération, la ville et sa région sont incluses dans la régence d'Alger. ***Bouna*** **(*Bona*) est parée d'un nouveau qualificatif : « *Madinat Al Unnab* », ou Annaba qui se substitue progressivement à son ancien nom, surtout à la fin du 19ème siècle et après l'indépendance.**



Charles QUINT (1500/1558)



Fort Cigogne

Dès l'époque turque, Bône a fonctionné comme port, localisé à 2 km au Nord-est des ruines d'Hippone ; la ville avait préféré les tout derniers contreforts du massif de l'Edough, à l'abri des inondations de l'oued Seybouse. Mais elle n'était qu'une toute petite ville. La colonisation française en a fait un grand organisme portuaire et une ville importante surnommée ***La coquète*****.**



Source: M. Berbrugger, 1843, Algérie, pittoresque, historique et monumentale, Province de Bône, éd. Delahaye

LE BASTION DE FRANCE : Ou 400 ans de présence française en Algérie

En 1553, une compagnie marseillaise, dite Concession d'Afrique, ayant obtenu du dey d'Alger l'autorisation de pêcher le corail sur la côte, construisit, à 12 km à l'Ouest de La-Calle, *le Bastion de France*, auprès d'une crique devant servir d'abri à la flottille de la compagnie.
Terre où, pendant quatre siècles, la présence française s'est maintenue en dépit de fortunes diverses, grâce à la volonté de nos rois et à la sympathie des indigènes. C'est ce que nous remet en mémoire la lecture du Bastion de France.

Extrait : **Extrait du *Mémoire Vive* n°49 – Source CDHA – Auteur M. Christian COSTA**



Aspect du Bastion de France sur la Côte de Barbarie avant 1679

« En 1534, en raison du traité de paix conclu avec Charles-Quint, Moulay Hassan, sultan de Tunis, offre aux Chrétiens le monopole de la pêche du corail. De Tabarka à Bône, toute la côte est mise sous contrôle chrétien, en échange d'une redevance de 5%, sur le trafic commercial, versé au Trésor Public Tunisien. Mais l'acte signé est difficile à exécuter car les tribus algériennes sont réfractaires aux ordres de Tunis, d'autant que la présence étrangère (espagnole et italienne surtout) est perçue comme une occupation militaire.

« En 1540, *La Sublime Porte*, du temps de Soliman 1er, confirme ce privilège à son allié François 1er, moyennant une redevance très importante. A la suite de ce contrat, des campagnes de pêche sont organisées avec des bateaux à rames et à voiles latines, de modestes dimensions, armées par des équipages du Cap Corse, et souvent la proie des navires barbaresques.

« En 1553, la famille Linci (ou Lincio), armateurs entreprenants, originaire de Morsiglia dans le cap Corse, va normaliser ces campagnes. Thomaso Linci, dit Thomas Lenches, né aussi à Morsiglia mais établi à Marseille, avec l'aide du Marseillais Carlin Didier, va être l'artisan d'un traité entre le roi de France Henri II et le Dey d'Alger, par lequel il obtient la concession de la pêche du corail sur le site de La-Calle du Massacarès.

« En 1560, ce traité étant confirmé par le roi Charles IX et le Sultan Soliman III, Thomas Lenches commence par édifier un établissement non fortifié, dans une baie à 10 km à l'Ouest de Massacarès : c'est le *Bastion de France*. Tout d'abord constitué d'un bâtiment servant d'abri et d'entrepôt, il va s'étendre et s'enrichir d'une église (Sainte Catherine), d'un fortin, d'une tour et d'autres entrepôts. Dans le même temps, le havre de Massacarès est aussi occupé par la Compagnie française afin que ses navires puissent y trouver un abri. A cette époque, il ne reste dans cette ancienne ville, qu'un douar de Maures habitant sous la tente, et une mosquée où les Indigènes viennent faire leurs prières. Et comme cet oratoire passait pour être l'un des plus anciens de la côte du Maghreb, on y enterrait des Maures amenés d'une distance de 40 lieues.

« Cet établissement français, ainsi composé du Bastion de France et de Massacarès, concentre autour de lui toute la communauté européenne qui, avec le temps, s'étale sur toute la côte jusqu'à Bône. L'opulence de la région se manifeste très vite grâce au corail et aux redevances payées d'avance par les Chrétiens.

« En 1568, les rivalités et les craintes ressenties par les Arabes qui voyaient d'un mauvais œil l'installation de la Compagnie Lenches, conduisirent à la destruction du Bastion de France. Ce dernier fut pourtant reconstruit l'année suivante, grâce à la ténacité de la famille Lenci.

« En 1582, cette famille obtient le monopole de la concession, grâce au contrat signé entre le Dey d'Alger et le neveu de Thomaso Lenci, le comte de Moissac. Dès lors, le Bastion de France va jouer un rôle prépondérant et la famille Lenci étend son privilège à la côte tunisienne. La *Compagnie du Corail* regroupe alors de 200 à 300 pêcheurs, tous originaires du Cap Corse. Cette compagnie monopolise le commerce français avec la Barbarie et se livre au commerce des épices avec l'Orient. Elle se range parmi les plus importantes entreprises commerciales françaises. Outre le corail, le Bastion fournit aussi de la laine, du blé, du cuir, de la cire, du raisin sec, des figues etc. Sa renommée est telle que le Bastion de France attire toutes sortes de nationalités : Anglais, Français, Espagnols, Hollandais, Antillais, Livournais, Pisans, Génois, Mahonnais et Juifs.

« Les successeurs de Thomas Lenches furent : Antoine Lencio (1568-1582), Visconte Lencio (1582-1592), Jean Porrata (1592-1597), Thomas Lencio Sieur de Moissac (1597-1608).

« En 1604, les relations avec Alger se détériorent. Le Dey, qui voit d'un mauvais œil l'extension et la consolidation des comptoirs français, fait raser de fond en comble l'ensemble des installations portuaires et des locaux commerciaux par l'amiral Mourad Raïs, et réduit le personnel du Bastion de France en esclavage. Il fallut toute l'habileté du roi Henri IV pour rétablir la famille Lenci dans ses droits. Le Bastion est reconstruit avec grande difficulté.

« En 1617, une nouvelle destruction du Bastion intervient à la suite d'une expédition d'intimidation organisée par la flotte française devant Alger.
En ce début du 17ème siècle, la piraterie barbaresque sévit partout en Méditerranée, au point que le roi de France Louis XIII décide d'intervenir. Il charge un Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Sanson Napolloni (dit Sanson Napollon, ou le Sieur Sainson des Linci et, de plus, ayant été consul à Alep, il maîtrise parfaitement la langue turque.), d'origine corse mais habitant Marseille, de négocier une paix avec les Turcs. Ce nouvel ambassadeur est apparenté et héritier de la famille.



La Calle

« En 1628, après 2 ans de négociations laborieuses mais très habiles, un nouveau traité est conclu entre la France et le Sultan, par lequel le Bastion est rendu à la France, et les 2 000 esclaves libérés. Cette *paix perpétuelle* permet au Bastion de France d'être érigé en Gouvernement, et à Sanson Napollon d'être nommé Gouverneur avec l'accréditation de Richelieu. Le Bastion est alors reconstruit et fortifié, et les corailleurs se réinstallent avec une majorité de personnel originaire du Cap Corse.
Le commerce prend soudain un essor fulgurant et se diversifie. A son apogée, on ne comptait pas moins de 400 bateaux corailleurs (coralines). Rien n'est entrepris sans en référer à Richelieu et Louis XIII. Mais ce succès suscite des jalousies de la part des Anglais, et surtout des Génois qui créent d'importants préjudices au commerce des Français, à tel point que Sanson Napollon se déclare en « *état de belligérance* » avec la république de Gènes. Il assiège à deux reprises le fort de Tabarka tenu par une famille génoise depuis 1543, les Lomellini. A la troisième tentative, le 16 mai 1633, par suite d'une trahison, la garnison du fort écrase l'assaut donné par les Français. Sanson Napollon est abattu et sa tête clouée sur le portail de la forteresse génoise.

« C'est donc sous l'impulsion de Sanson Napollon que le Bastion de France a connu une telle prospérité et on peut dire qu'il en a été le véritable créateur.

« Toujours chargés de jalousies, les Génois fomentent une révolte des Arabes contre le Bastion de France qui est détruit, le 13 décembre 1637, par la flotte barbaresque commandée par le corsaire Ali Bitchimi (ex-Italien nommé Bienini).

« Par la suite, le Bastion connaît, avec alternance, des périodes heureuses d'activité succédant à des destructions. Son destin sera le reflet des relations de la France avec la Régence d'Alger. Aux périodes de paix et d'entente correspond une ère de prospérité et de quiétude pour le comptoir. Les relations viennent-elles à s'envenimer, aussitôt le Bastion connaît le pillage et l'abandon.

« Les successeurs de Sanson Napollon furent : Sanson Lepage (1633-1637), Coquel (1640-1643), Piquet (1643-1658), J. Arnaud (1666-1674), de La Font (1674-1678), Dussaut (1678-1687) et Pierre Hély (1691-1706).

« En 1679, c'est donc Dussaut qui décide d'abandonner l'emplacement initial pour cause d'insalubrité. En effet, la proximité des nombreux lacs, foyers de miasmes et de malaria, nuisait aux corailleurs que les fièvres décimaient à 90% ! Le *Bastion de France* s'installe sur *l'Îlot de France*, face à *Massacarès* situé à environ 10 km à l'Est de l'ancien bastion. Cette petite ville naissante est fortifiée, pourvue de quais, de magasins, d'un lazaret, d'un hôpital, d'une église - la première construite en Afrique du Nord -, de postes militaires, enfin de tout ce qui était indispensable à la vie et à la défense de ses 2 000 habitants.

« Cet embryon de ville donnera naissance au site actuel de *La-Calle* (ou *La Cale*). Le nom de *La Cale* figure d'ailleurs au côté du *Bastion de France* sur les cartes du début du 17ème siècle. Ce nom lui avait été attribué en raison des facilités pour « caler » les bateaux qui venaient, depuis bien longtemps, se réfugier dans les deux anses, selon la direction du vent. Toutes les maisons de la Presqu'île, ainsi que l'église, datent ainsi de la fin du 17ème siècle.

« A la fin de ce 17ème siècle, suite à des malversations d'un certain Picquart, responsable de la Compagnie Lyonnaise – seul exploitant de la pêche du corail - la concession est accordée aux Anglais pendant une dizaine d'années.

« Durant tout le 18ème siècle, on assiste à des tribulations commerciales, tantôt favorables, tantôt néfastes, avec de nombreux changements de concessionnaires. Ainsi, du milieu du 17ème à la fin du 18ème siècle, se sont succédé : la Compagnie-Lyonnaise, la Compagnie-Dussaut, la Compagnie Hély, la Compagnie d'Occident, la Compagnie des Indes et la Compagnie Royale d'Afrique.

« En 1798, en représailles de la campagne d'Égypte engagée par Napoléon, La-Calle est de nouveau détruite et pillée. La concession est de nouveau remise aux Anglais durant dix années, puis restituée aux Français le 17 mars 1817.

« En 1827, en relation directe avec les faits relatifs à l'affaire du blé algérien acheté par la France, et en riposte au blocus des côtes algériennes qui s'est ensuivi, La-Calle et *l'Ilot de France* sont une dernière fois incendiés par les Turcs. Ces événements conduiront, trois ans plus tard, à la conquête de l'Algérie.



« Le 14 juillet 1836, à la tête de quarante cavaliers, Berthier de Sauvigny entre à La-Calle, où les autochtones l'accueillent chaleureusement. Les immeubles sont restaurés, et bientôt des corailleurs reviennent, de Corse, de Sicile et de Naples. En même temps, des colons européens s'installent dans les environs, et la population ne cesse de grandir : vers 1900, la ville compte environ 6 000 habitants. La plupart des italiens se font naturaliser Français.

« A partir de 1850, la cité va s'étendre progressivement sur la terre ferme, en face de l'Îlot et, le 22 novembre 1887, le projet de construction du port est approuvé, après 10 années de tergiversations et tentatives malheureuses.

Le Bastion de France a été classé monument historique le 9 septembre 1930. [*Fin citation Christian COSTA*]

Période Française 1830 - 1962

Alger capitula le 5 juillet 1930.
Les troupes françaises, à leur tête, Anne Jean Marie René Savary, duc de Rovigo, qui commande à Alger, voudraient bien étendre l'action de la France vers l'Est et reprendre Bône, occupée la première fois par le général Damrémont en 1830, et une deuxième fois en 1831, par le commandant Huder ; mais par deux fois, il avait fallu évacuer la ville dans des conditions assez difficiles du fait de l'absence de voies de communication protégées.

En avril 1832, le capitaine Edouard Buisson d'Armandy s'installe dans Bône avec ses canonniers. D'Armandy envoie au duc de Rovigo, à Alger, un billet lui expliquant que grâce aux trente marins de la Béarnaise, sous les ordres du Lieutenant de vaisseau Fréart, ils ont pris la citadelle de Bône mais sont face aux 5 000 hommes du bey de Constantine. Ils attendent des renforts. Les premiers jours sont difficiles et les vivres manquent. Enfin, le 8

avril, les renforts arrivent avec le brick *La Surprise*. Le maréchal Nicolas Jean-de-Dieu Soult, ministre de la Guerre à la tribune de la Chambre affirme « *La prise de Bône est le plus beau fait d'armes du siècle* ».







Prise de la casbah de Bône, le 27 mars 1832 ***YUSUF (1808/1866)***

Mais il ne faut pas oublier l'action efficace de YUSUF qui permit la réussite de cet authentique exploit.

Centre de population aussi appelé ROUM-El-SOUK, loti en 1888/1889, érigé en commune par arrêté du12 janvier 1957 ; auparavant était intégré au sein de la Commune Mixte de La-Calle.



Source : *REVUE ENSEMBLE* n°239 d'Octobre 2003.

« On peut se rendre d'Yusuf à Roum-El-Souk soit par la route départementale de Bône et La-Calle en faisant un crochet assez prononcé pour aller rejoindre le tronçon qui conduit à Roum-El-Souk, soit en suivant à travers la forêt une piste, carrossable seulement en été. Cet itinéraire, le plus court, est aussi le plus pittoresque.
En le suivant, on parcourt d'un bout à l'autre une des immenses forêts de chênes-lièges qui entourent La-Calle de ce côté, et l'on peut admirer, dans toute son étendue, le magnifique lac Oubeïra, dont l'eau, enchâssée entre les collines d'une faible hauteur, apparaît comme une énorme gemme brillant au soleil de mille feux.

« Lac Oubeïra, qui constitue l'extrémité Est de la dépression côtière, est un plan d'eau permanent de 2 300 hectares de superficie. Il ne reçoit aucun cours d'eau susceptible d'accélérer son comblement. Les eaux de crue de l'oued Kébir trouvent là un réservoir régulateur en remontant la dépression dite ''Messida' au Nord du village de Yusuf.



« La culture des céréales tend à prendre de plus en plus d'extension, toute limitée qu'elle soit parles abords de la forêt. C'est autour du lac Oubeïra qu'elle prend du développement. Parmi les exploitations agricoles ont peut

signaler celles de MM : Aquilina, Arnaud Antoine et Auguste, Burgaz, Castellano, Fauvet, Gelly fils, Gravier, Jole, docteur Montagnie, Mouton, Pellet Charles et François, Peyra.

« Caché derrière un repli de terrain, le village de Roum-El-Souk reste longtemps à se montrer. Lorsqu'on arrive à la lisière de la forêt, on décèle un bordj haut juché sur une colline dominant le village et tout le pays environnant. La nuit, la silhouette du bordj, dessinée nettement sur la crête de la colline, isolée au milieu des forêts et des crêtes élevées qui l'enserrent de toutes parts, ressemble à quelqu'un de ces castels du moyen âge, où les seigneurs avaient coutume de se réfugier quand l'ennemi les serrait de trop près.

« Ce bordj servit longtemps de poste aux troupes chargées de surveiller la frontière tunisienne avant l'établissement du protectorat français dans la régence.



« Il a conservé de son ancienne affectation des meurtrières et quelques créneaux, qui lui communiquent encore un air rébarbatif et sévère jurant un peu avec sa destination actuelle, car on y a installé l'école du village et là sont casernés les douaniers et les forestiers chargés de surveiller et la frontière et les immenses forêts d'alentour.



« Au bas de la colline se prélasse le village, autour de sa coquette église fraîchement bâtie au milieu d'une placette ombragée de jeunes et vigoureux platanes. D'ici on aperçoit dans toute sa joliesse, l'humble hameau, avec ses trois grandes avenues plantées d'arbres qui le traversent parallèlement dans toute sa largeur, avec ses maisonnettes de colons, les unes pimpantes, dans la couleur gaie de leurs tuiles rouges, les autres plus simples, et non les moins rustiques, toutes ou presque entourées, qui d'un jardinet, qui d'une treille piquant de vives notes de verdure sur la pierre ou le ciment.

« A mi-chemin, entre le bordj et le village, sur le flanc de la colline un vaste espace, couvert d'arcades sur un de ses côtés, c'est le marché qui a donné son nom au centre : Roum-El-Souk (*le marché du sable ou plutôt chrétien*). Il se tient tous les mardis et donnait lieu, jadis, à un mouvement considérable d'affaires, lorsque, avant l'expédition de Tunisie, les agriculteurs de la régence venaient y écouler leurs produits, qu'ils trouvent plus avantageux aujourd'hui d'expédier aux ports tunisiens.

« L'agriculture de la contrée ne brille pas, enclavée dans d'immenses domaines forestiers où la charrue ne peut pénétrer. Les colons ont bien reçu, là comme ailleurs, les 30 hectares ordinaires des lots de concession, mais, sur ces 30 hectares, il en est à peine 10 qui soient labourables, le reste couvert de lentisques et de broussailles arborescentes, est dans un tel état que le malheureux attributaire perdrait son temps, sa peine et son argent à vouloir le mettre en valeur.

« N'est-ce pas navrant ? Et ne conviendrait-il point de remédier, au plus tôt, à un état de choses, bon tout au plus à décourager les meilleures volontés et à faire tomber les bras des plus hardis et des plus courageux. Allons ! Un bon mouvement et qu'on ne laisse pas ce village, sentinelle avancée de la colonisation dans une des plus belles régions du département, se dégarnir plus longtemps de colons. Ceux qui s'y sont maintenus ont su prouver qu'ils savaient tirer un profit utile de la terre, si ingrate fût-elle.

« Quelques-uns même ont planté de la vigne. On en compte 15 hectares autour du village. Parmi ces exploitations agricoles, on doit citer celles de MM. Bonald, Dizard, Marquis, Pappalardo, Piétri, Reynaud, Sauvayre, Servoles.

« Mais tous feraient mieux s'ils avaient à leur disposition des terres plus convenables, ou si tout au moins on agrandissait leurs lots, de façon qu'ils puissent se livrer avec quelque chance de succès à l'élevage du bétail.

« La forêt, étreint le village et arrête son développement. Bien que souvent la proie des incendies, elle est néanmoins une source de revenus pour ceux qui exploitent le liège. MM. Diego, Palomba, Filhol et Mangiapenelli, de La-Calle y possèdent des exploitations.



« De nombreux vestiges de l'occupation romaine, épars ça et là dans les campagnes environnantes, attestent l'importance qu'avait prise cette région sous l'antique civilisation. On en trouve notamment dans la forêt d'El-Akhdar, à 4 km du village sur la route projetée de Roum-El-Souk à Kef-Oum-Theboul.

« Enfin la contrée ne serait pas sans posséder quelques richesses minéralogiques. On a constaté à Aïn-Smaïn, des affleurements de galène identique à celle qui fait la richesse du minerai de Kef-Oum-Theboul…Il n'est pas jusqu'aux sources thermales qui n'offrent à 3, 5 km du village, à Bordj-Hammam, de l'autre côté de la frontière, le secours de leurs eaux valétudinaires. Cette source, en particulier, est très sulfureuse et une température de 70 °. Des ruines importantes décèlent que les romains avaient déjà su la mettre à profit » (*Fin citation Revue Ensemble*)

ETAT CIVIL

- Source ANOM -

SP = Sans profession

-1ère naissance : (07/03/1889) de BARTOLLETI Rozalie (Père : *Boulanger*) ;
-1er décès : (13/03/1849) de CHAGNEAU Louis (Cultivateur, *41 ans natif Charente*) ;
-1er mariage : (01/10/1890) de MARQUIS Louis (*Commerçant natif Provence*) avec Mlle MELLIS Jeanne (SP *native Gironde*);

Les DECES relevés :

1889 (04/06) de MARSAL Laurent (*76 ans natif Pyr. Orientales*). Témoins MM. CALLET Camille (*G-champêtre*) et MARSAL Justin (*Cultivateur*) ;
1889 (06/08) de PIALLAT J. Charles (*80 ans natif Drôme*). Témoins MM. CALLET Camille (*G-champêtre*) et PIALLAT Antoine (fis, *Cultivateur*) ;
1889 (18/08) de RAUDAZZIO Françoise (*4 ans*). Témoins MM. CALLET Camille (*G-champêtre*) et MARSAL Justin (*Cultivateur*) ;
1889 (16/08) de BOUSQUET Louis (*56 ans natif Aveyron*). Témoins MM. CHARNELAY F (*Pépiniériste*) et VERNAY Alphonse (*Terrassier*) ;
1889 (11/10) de DESFOURD Armand (*28 mois*). Témoins MM.BOUTEILLER Joseph (*Cultivateur*) et BONNEFOIS Claude (*Mécanicien*) ;
1889 (15/10) de RAYSSAC Rosalie (*55 ans native Aveyron*). Témoins MM. SERVOLLES Joseph et MOREL Claude (*Cultivateurs*) ;
1889 (08/11) de PASQUARIO Gaston (*2 jours*). Témoins MM. BETHOUX J. Baptiste (*Cultivateur*) et GIBELIN Clément (*Menuisier*) ;
1890 (17/01) de MARSAL Camille (*5 mois*). Témoins MM. CALLET Camille (*G-champêtre*) et MARSAL Justin (*Cultivateur*) ;
1890 (21/09) de JOTTE Noémie (*55 ans native Yonne*). Témoins MM. FOUET Séverin (Maçon) et AUGER Claude (*Cultivateur*) ;
1891 (06/10) de MOREL Claude (*49 ans natif Ain*). Témoins MM. BETHOUX J. Baptiste (*Cultivateur*) et MONGE B (*G-champêtre*) :
1891 (12/10) de QUERON Jeanne (*3 mois*). Témoins MM. QUIRON Victor (Père) et BETHOUX J. Baptiste (*Cultivateurs*) ;
1891 (24/11) de ECHAUBARD Germaine (*15 mois*). Témoins MM. MARQUIS Louis (*Commerçant*) et BETHOUX J. Baptiste (*Cultivateur*) ;
1891 (12/12) de VIGNAUD Rose (*18 mois*).Témoins MM. MARQUIS Louis (*Commerçant*) et MONGE Benjamin (*G-champêtre*) ;
1891 (22/12) de REGNAUD Xavier (*9 jours*). Témoins MM. MONGE Benjamin (*G-champêtre*) et BETHOUX J. Baptiste (*Cultivateur*) ;
1892 (25/03) de VIGNAUD Nicolas (*54 ans natif Pyrénées Orientales*). Témoins MM. DIZARD Pierre et BETHOUX J. Baptiste (*Cultivateurs*) ;
1893 (16/01) de MARSAL Auguste (*1 mois*). Témoins MM. VIDAL Pierre (*Maçon*) et BONALD Hector (*Cultivateur*) ;
1893 (21/02) de VIDAL Joseph (*4 mois*). Témoins MM. BONALD Hector (*Cultivateur*) et MONGE Benjamin (*G-champêtre*) ;
1893 (25/02) de ECHAUBARD Pierre (*52 ans natif Hte Loire*).Témoins MM. BONALD Hector (*Cultivateur*) et MONGE Benjamin (*G-champêtre*) ;
1893 (10/07) de SAUVAGNAC Louis (*5 mois*). Témoins MM. BONALD Hector (*Cultivateur*) et MONGE Benjamin (*G-champêtre*) ;
1894 (29/03) de BONALD Madeleine (*1 mois*). Témoins MM. BALIZET Charles (*Douanier*) et BLANC Alexandre (*Instituteur*) ;
1894 (19/09) de FILLEUL Delphine (*10 mois*). Témoins MM. MONGE Benjamin (*G-champêtre*) et BONALD Hector (*Cultivateur*) ;
1895 (16/01) de TAMALET Alphonse (*17 ans natif Aveyron*). Témoins MM. MONGE Benjamin (*G-champêtre*) et VERSINI Michel (*Facteur*) ;

1895 (27/01) de FILLEUL M. Louise (2 mois), décédée à l'hôpital de Bône :
1895 (23/02) de ESTEVE Antoinette (*1 mois***). Témoins MM. MONGE Benjamin (***G-champêtre***) et BONALD Hector (***Cultivateur***) ;**
1895 (29/08) de MYET Marcel (*3 jours***). Témoins MM. BALIZET Charles et BIDAINE Marie (***Douaniers***) ;**
1895 (14/10) de FOUET Elie (18 mois**). Témoins MM. VERSINI Michel (***Facteur***) et MONGE Benjamin (***G-champêtre***) ;**
1896 (15/02) de DIZARN M. Louise (*30 mois***). Témoins MM. MYET Paul (***Instituteur***) et MONGE Benjamin (***G-champêtre***) ;**
1896 (16/02) de TAMALET Cyprien (*57 ans natif Aveyron***). Témoins MM. MYET Paul (***Instituteur***) et MONGE Benjamin (***G-champêtre***) ;**
1896 (26/11) de DUTRUGE Marie (*27 ans native Millésimo-Algérie***). Décédée à l'hôpital Militaire.**
1897 (05/06) de SERVOLES Victorine (*27 ans native Bône-Algérie***). Témoins MM. LOUICHON Louis (***Forestier***) et VERSINI Michel (***Facteur***) ;**
1897 (22/09) de VIGROUX Maurice (*1 jour***). MONGE Benjamin (***G-champêtre***) et SERVOLES Paul (***Tonnelier***) ;**
1897 (24/10) de VIGROUX Rosalie (*25 ans native Aveyron***). MONGE Benjamin (***G-champêtre***) et LOUICHON Louis (***G-forestier***),**
1898 (10/07) de FOSCHINI Alexandrine (*15 jours***). Témoins MM. MARQUES Louis (***Rentier***) et ESCHLE Antoine (***Facteur***) ;**
1898 (07/08) de MAILLE Renée (*37 heures***). Témoins MM. SAUVAGNAC Mathieu et RIVIERE Jean (***Cultivateurs***) ;**
1898 (18/09) de MONGE Hélène (41 jours**). Témoins MM. REYNAUD Xavier (***Cultivateur***) et VIFROUX Paulin (***Forgeron***) ;**
1898 (26/09) de ESTEVE Thérèse (*7 ans***). Témoins MM. PIETRI Alexandre et LEMETER Pierre (***Douaniers***) ;**
1899 (01/02) de MAILLE François (*81 ans natif Aude***). Témoins MM. MAILLE Paul (***Cultivateur***) et RIVIERE Jean (***Maçon***) ;**
1899 (19/04) de VAQUIER Marie (*24 ans native Aveyron***). Témoins MM. ESCHLE Antoine (Facteur) et REYNAUD Xavier (***Cultivateur***) ;**
1899 (18/06) de ESCHLE Jeanne (*19 mois***). Témoins MM. MONGE Benjamin (***G-champêtre***) et PAPPALARDO François (***Restaurateur***) ;**
1899 (22/11) de MUZART Antoinette (*10 mois***). Témoins MM. ROMEO Nicolas (***Cultivateur***) et MARQUIS Louis (***Rentier***) ;**
1899 (18/12) de DUCULTIL Victoire (*72 ans native Drôme***). Témoins MM. MONGE Benjamin (***G-champêtre***) et REYNAUD Xavier (***Cultivateur***)**

Années :	***1900***	***1901***	***1902***	***1903***	***1904***	***1905***
Nombre :	**5**	**1**	**2**	**2**	**0**	**5**

Les MARIAGES relevés :

1891 (09/04) M. PASQUARIO Joachim (*Maçon natif Aumale -Algérie***) avec Mlle PIALLAT Rose (SP** *native Drôme***) ;**
1891 (30/04) M. LONG Benoit (*Cultivateur natif Drôme***) avec Mlle MOREL Jeanne (SP** *native de l'Ain***) ;**
1892 (23/03) M. FRANCOIS Emile (*Douanier natif Meuse***) avec Mlle ALBOUY M. Augustine (SP** *native Aveyron***) ;**
1893 (19/01) M. VIGROUX J. Paulin (*Cultivateur natif Aveyron***) avec Mlle DIZARND M. Victoire (SP** *native Aveyron***) :**
1893 (09/08) M. FOUET Stanislas (*Maçon natif Ariège***) avec Mlle GUINET Emilie (SP** *native du Gard***) ;**
1895 (14/09) M. SOUTEYRAT Jean (*G-forestier natif Tunisie***) avec Mlle MOREL Marie (***Ménagère native Ain***) ;**
1895 (16/12) M. VERSINI Michel (*Facteur natif Philippeville***) avec Mlle ZONZA Françoise (SP** *native de la Corse***) ;**
1896 (11/04) M. VILLAZ Frédéric (*Cultivateur natif Isère***) avec Mlle VIGROUX Marie (***Cultivatrice native Aveyron***) :**
1896 (09/05) M. RIBAS J. Michel (*Cultivateur natif Mondovi -Algérie***) avec Mlle PAPPALARDO Maria (SP** *native Italie***) ;**
1896 (22/10) M. THAMALET Théophile (*Cultivateur natif Aveyron***) avec Mlle VICROUX Marie (SP** *native Aveyron***) ;**
1898 (09/04) M. UZES Paul (*Voyageur de Commerce natif Hte Garonne***) avec Mlle CARDENTI Augustine (Ménagère** *native Randon-Algérie***) ;**
1898 (31/12) M. VIGROUX Pierre (*Cultivateur natif Aveyron***) avec Mlle LABROUSSE Jeanne (***Ménagère native Dordogne***) ;**
1901 (14/12) M. CASTALDI Giovanni (*Boulanger natif La-Calle -Algérie***) avec Mlle FILLEUL Berthilde (***Ménagère native Bône-Algérie***) ;**
1904 (04/06) M. TRANCHAT Henri (*Entrepreneur TP natif Bône-Algérie***) avec Mlle BAROLLE Céleste (SP** *native Hte Saône***) ;**
1905 (20/05) M. SANT Philippe (*Boulanger natif La-Calle -Algérie***) avec Mlle FESCHINI Ernestine (***Ménagère native La-Calle-Algérie***) ;**

Les NAISSANCES relevées :

(*Profession du Père*)

(1902) ANTONIETTI Joseph (*Cultivateur***) ; (1905) BARBELOSI Antoine (***G-Forestier***) ; (1903) BARBOLOSI M. Madeleine (***G-forestier***) ; (1900) BELVISO Félix (***Maçon***) ; (1903) BONALD Edouard (***Cultivateur***) : (***Cultivateur***) ; (1901) CHAUVET Albanie (***Cultivateur***) ; (1899) CHAUVET Gabriel (***Cultivateur***) ; (1904) CORDONNIER Aimé (?) ; (1905) ESCHLE Georgette (***Facteur***) ; (1902) ESCHLE Madeleine (***Facteur***) ; (1900) ESCHLE René (***Facteur***) ; (1905) EUFRU Laëticia (***G-forestier***) ; (1902) ENFRU Raoul (***G-Forestier***) ; (1898) FILIPPI Giuseppe (***Charretier***) ; (1899) FOSCHINI Alexandrine (***Cantonnier***) ; (1901) LALAUZE Augusta (***Cultivateur***) ; (1900) LONG Marthe (***Cultivateur***) ; (1904) MAILLE Adèle (***Maçon***) ; (1899) MAILLE Edmond (***Cultivateur***) ; (1902) MAILLE Gabrielle (***Cultivateur***) ; (1903) MAILLE Julienne (***Cultivateur***) ; (1902) MARCELON Pierre (***Négociant***) ; (1901) MAZOUAU Gabrielle (***Charron***) ; (1898) MONGE Hélène (***G-champêtre***) ; (1900) MUZART Rosa (***Cultivateur***) ; (1905) OLIVA Jeanne (***Cultivateur***) ; (1902) OLIVA Marcelle (***Cultivateur***) ; (1898) OLIVA Noël (***Cultivateur***) ; (1901) PIECHEDDA Françoise (***Négociant)*** ; (1905) PIROLI Pierre (***Adjoint spécial***) ; (1900) SAUVAGNAC Jeanne (***Cultivateur***) ; (1902) SAUVAYRE Charles (***Cultivateur***) ; (1904) SOUBIRON Henri (?) ; (1899) SOUTEYRAT J. François (***G-forestier***) ; (1903) VIGROUX Dorothée (***Forgeron***) ; (1898) VIGROUX Reine (***Forgeron***) ; (1904) YENGO Augustha (?) ; (1903) ZAMMITH Paul (***Boucher***) ;**

NDLR : ***Si l'un des vôtres n'est malheureusement pas mentionné, je vous recommande de procéder comme suit :***
-Après avoir accédé à google vous devez alors inscrire anom Algérie,
-dès lors que vous êtes sur le site anom vous devez sélectionner ROUM-EL-SOUK sur la bande défilante.
-Dès que le portail ROUM-EL-SOUK est ouvert, mentionnez le nom de la personne recherchée sous réserve que la naissance, le mariage ou le décès soit survenu avant 1905.

GUIDES BLEUS HACHETTE 1955 :

De BÔNE à LA CALLE = 86 Km. Chef lieu de commune mixte de 37 500 habitants.

Station estivale dans une belle région forestière en bordure de la Méditerranée. La-Calle, près de laquelle se trouvait, dans l'antiquité, le port de Tuniza, a été le siège d'un des anciens établissements français de la côte barbaresque.



Le port, peu profond, accessible seulement aux navires d'un tirant d'eau inférieur à 3,50 mètres est des plus médiocres ; les brisants rendent fréquemment l'accès impraticable.

COMMUNE MIXTE de LA CALLE (1884 -1956)



En Algérie française, les communes mixtes se trouvaient en zone rurale et se situaient au second niveau de division territoriale après le département, concurremment avec la commune de plein exercice. Cette circonscription de grande taille englobe une population algérienne nombreuse et une population européenne réduite. Apparue dans les territoires sous administration militaire sous le Second Empire, elle fonctionne ensuite en territoire civil sous un statut inchangé de 1875 à 1956.

La commune indigène de La-Calle devient Commune Mixte (civile) par arrêté du 29 décembre 1884.
Le 29 décembre 1884, le Cercle de La-Calle, unité administrative placée sous la direction d'un Commandant supérieur et par ailleurs l'un des plus anciens comptoirs français en Algérie, est érigé en Commune Mixte par Arrêté constitutif du Gouverneur général d'Algérie.

Composition au tableau de 1902 : 22 997 habitants dont 1 183 Français – Superficie 104 636 hectares,

-AÏN KHIAR, douar-commune : 1 014 habitants– Superficie 2 231 hectares,
-BOUGOUS, douar-commune : 2 883 habitants– Superficie 8 330 hectares,
-BOU HADJAR, douar-commune : 4 657 habitants dont 34 Français– Superficie 18 777 hectares,
-CHIEBNA, douar-commune : 3 484 habitants dont 2 Français– Superficie 8 535 hectares,
-KHANGUET-AOÛN, douar-commune : 1 269 habitants– Superficie 7 317 hectares,
-LACROIX (EL AÏOUN), centre : 264 habitants dont 243 Français – Superficie 2 548 hectares,
-LE TARF, centre : 1 644 habitants dont 267 Français – Superficie 1 880 hectares,
-MERADIA, douar-commune : 2 190 habitants– Superficie 14 483 hectares,
-MESSIDA, hameau : 8 habitants dont 4 Français -

-MUNIER, centre : 180 habitants dont 175 Français – Superficie 1 793 hectares,
-NEHEB, douar-commune : 1 932 habitants– Superficie 7 199 hectares,
-OULED YOUB, douar-commune : 1 173 habitants– Superficie 7 378 hectares,
-ROUM-Es-SOUK (RUMMEL-Souk), centre : 152 habitants dont 142 Français – Superficie 1 659 hectares,
-SOUARAKH, douar-commune : 1 468 habitants– Superficie 7 370 hectares (y compris hameau de MESSIDA),
-TARF, douar commune : 1 468 habitants– Superficie 12 587 hectares
-TOUSTAIN (ZITOUNA), centre : 97 habitants dont 86 Français – Superficie 1 067 hectares,
-YUSUF (AÏN ASSEK), centre : 288 habitants dont 236 Français – Superficie 1 482 hectares,

Elle est supprimée par arrêté du 12 janvier 1957

Concernant la Commune Mixte de La-Calle vous recommande l'étude détaillée de Madame Christine Mussard :

http://www.academia.edu/7162329/Arch%C3%A9ologie_dun_territoire_de_colonisation_en_Alg%C3%A9rie._La_commune_mixte_de_La_Calle_1884-1957

DEMOGRAPHIE

- Sources : Gallica et Diaressaada -

Année 1892 = 195 habitants dont 195 européens ;
Année 1902 = 152 habitants dont 152 européens ;
Année 1954 = 612 habitants dont 62 européens ;
Année 1960 = 374 habitants dont 26 européens.

DEPARTEMENT

Le département de BÔNE fut un département français d'Algérie entre 1955 et 1962, avec l'index **9 C.**
Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole.
C'est ainsi que pendant une centaine d'années, la ville de Bône, fut une sous-préfecture du département de Constantine, et ce jusqu'au 7 août 1955. A cette date ledit département est amputé de sa partie orientale, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.
Le département de Bône fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 25 367 km² sur laquelle résidaient 730 594 habitants et possédait cinq sous-préfectures : La-Calle, Clairfontaine, Guelma, Souk-Ahras et Tébessa.

Une dernière modification interviendra avec le rattachement temporaire de l'arrondissement de Tébessa au département de Batna du 17 mars 1958 au 7 novembre 1959.

L'Arrondissement de LA CALLE comprenait 10 localités :

BLANDAN – LA CALLE – LACROIX – LAMY – LE TARF – MUNIER – OUM TEBOUL – ROUM-EL-SOUK – RIGHIA - YUSUF

MONUMENT AUX MORTS

- Source : Mémorial GEN WEB –



Le relevé n° 57417 de la Commune Mixte de La-Calle mentionne 289 noms de soldats « Morts pour la France » au titre de la Guerre 1914/1918 ; savoir :

ABADA Salah (1916) -ABDI Mebarek Ben Ali (1916) ; ABDI Mohammed (1914) ; ABES Ben Amar (1917) ; ABID Mohammed (1915) ; ACHOURI Abdallah (1917) ; ACQUAVIVA Carméno (1917) ; ALLAMAND Élie (1916) ; AMMI Belkacem (1916) ; AMOURA Amar (1916) ; ANEL Georges (1914) ; ANTOTOMASO Carmens (1918) ; ARDJONNI Ali (1919) ; ARNAUD Aimé (1914) ; AROUCI Rabah (1915) ; ATTANASIO Antoine (1916) ; AUDOUARD Rémond (1915) ; AZZOPARDI Charles (1914) ; BACHA Ahmed (1915) ; BARBARA Giorgio (1915) ; BARBARA Louis (1918) ; BARKAT Mammar (1915) ; BAROLLE Amédée (1914) ; BARON Alfred (1917) ; BATALLAH Hacène (1918) ; BEKHOUCH Rabah (1915) ; BEKKOUCHE Mohamed (1918) ; BELALA Boularès (1915) ; BELALA Mohamed (1914) ; BELHACÈNE Mohamed (1917) ; BELHANI Ali (1918) ; BELLAL Amar (1915) ; BELLILI Medjhoud (1919) ; BELOUNIS Mohamed (1916) ; BENDJEDDOU Mohammed (1915) ; BENHALIMA Mahmoud (1918) ; BENKHIAL Merrouche (1914) ; BENNECIB Belkacem (1914) ; BENSEBTI Ben Abit (1916) ; BENYAHIA Salah (1917) ; BERRAHIL Ahmed (1916) ; BIDIRI Ahmed (1917) ; BILILI Saâd (1918) ; BONNET Albert (1915) ; BONNET Henri (1914) ; BOUACHMANE Sadok (1915) ; BOUALLOUCHE Belkacem (1918) ; BOUAMRANE Younès (1918) ; BOUCHAÏB Rabah (1914) ; BOUDJELLABA Mabrouk (1918) ; BOUILLOC Henri (1916) ; BOUKESSIDA Mebrouk (1918) ; BOUKHATEUR Belhadj (1915) ; BOUMAZA Lakdar (1915); BOUSSAÏDI Keblouti (1915) ; BOUZANA Lamri (1915) ; BOUZERIBA Hacène (1915) ; BOUZIAN Salah (1918) ; BOUZIANE Lakdar(1915) ; BRINIS Bouhadja (1918) ; BUONGIORNO François (1918) ; BUONO Raphaël (1915) ; BUSCHIAZZO Joseph (1915) ; CARDINALE Guiseppe (1915) ; CARÉMOLI Bienvenu (1914) ; CARRIÈRE Léon (1915) ; CASSAGNE Laurent (1919) ; CASSAR Édouard (1916) ; CASSAR Jules(1916) ; CATUOGNO Joseph (1918) ; CHAOUCHE Ali (1915) ; CHEBIEB Aïssa (1914) ; CHENOUGA Abderrahman (1917) ; CHENOUGA Ahmed (1915) ; CHENOUGA Hessouna (1916) ; CHERIET Hocine (1918) ; CHÉRIT Mahmoud (1918) ; CHEROUAT Salah (1917) ; CHIERONI Albert (1914) ; CHTIBI Mohamed (1916) ; CLÉRIN Cyprien (1916) ; COHEN Isaac (1916) ; COLLETTI Michel (1918) ; CORDINA Jean (1914) ; COSTANZO Salvatore (1915) ; DANI Abderrahman (1914) ; DE CANIO Anselme (1915) ; DE PERETTI Don Barthélémy (1916) ; DEBARNOT Charles (1915) ; DEBRINCAT René (1918) ; DEBRINCAT Salvatore (1918) ; DECELIS Jules (1918) ; DESJARDINS Lucien (1918) ; DESVIGNES Charles (1915) ; DEVILLE Louis (1914) ; DI COSTANZO Frédéric (1915) ; DI GIACOMO Angelo (1915) ; DI JORIO Michel (1918) ; DI JORIO Noël (1914) ; DI MEGLIO Francesco (1914) ; DI MÉGLIO Pasqualino (1915) ; DI NAPOLI Louis (1918) ; DIAF Abed (1915) ; DIF Bernous (1914) ; DIF Zerrouk (1915) ; DIORIO Joseph (1918) ; DJABALI Mérad (1915) ; DJABOREBBI Belkacem (1916) ; DJAHBAR Hocine (1915) ; DJEDID Cherif (1916) ; DJEFFA Mohamed (1917) ; DJEFFAL Mohammed (1915) ; DJELALI Maklouf (1918); DOMINICI Pascal (1918) ; DOUAÏ Abdelhafid (1914) ; EL HAÏK Léon (1915) ; EL HAÏK Salomon (1915) ; ENGELVIN Baptiste (1918) ; FADLI Ahmed (1917) ; FATÈS Sebti (1916) ; FEDDA Ben Belgacem(1917) ; FENNICHE Ahmed (1918) ; FERNANE Salah (1918) ; FERRAH Bouziane (1916) ; FERRAH Lakhdar (1917) ; FEZAA Ahmed (1914) ; FEZAA Hocine (1914) ; FICHU Gustave (1915) ; FLIDJANE Belkacem (1916) ; FLIDJANE Khédine (1914) ; GAIDIOZ Pierre (1915) ; GALLO Barthélémy (1918) ; GASPÉRINI Gino (1917) ; GASPÉRINI Marino (1917) ; GELLY Joseph (1916) ; GIAMBRONE Guiseppe (1916) ; GUARNIERI Gabriel (1916) ; GUÉDOUAR Ahmed (1914) ; GUEMRICH Hocine (1915) ; GUISELLI Jacques dit Delmas(1918) ; HACÈNE Ben Ali (1915) ; HADJÉMA Mohamed (1917) : HALIMI Salah (1915) ; HAMDI Ben Bouzid (1918) ; HAMEL Amara (1917) ; HAMZA Amar (1915) ; HANACHI Ben Hocine (1916) ; HAOULI Mohammed (1915) ; HARIATI Amar (1915) ; HATIOUCHI Ali (1914) ; HEMICI Nacem (1917) ; HENCHIRI Mohamed (1917) ; HOCINE Ben Labidi (1919) ; HOUKDIRI Ahmed (1917) ; HOUSSAIS Paul (1918) ; IMPARATO Cosmo (1916) ; JALBY Félicien (1916) ; KADRI Mayouf (1918) ; KARDI Ali (1917) ; KEDDACHE Abdallah (1914) ; KHADER Hocine (1914) ; KHADRI Salah (1915) ; KHALDOUM Ahmed (1915) ; KHALFOUN Amara (1915) ; KHÉLIFI Hassen (1916) ; KHEMIS Ben Mebrouk (1918) ; KHENTOUCHE Ahmed (1916) ; LABED Amara (1914) ; LABED Boudjema (1917) ; LAÏCHE Tahar (1916) ; LAÏD Mohamed (1915) ; LAMRI Ahmed (1915) ; LANGELLA Carméno (1914) ; LAROUCI Lakdar (1914) ; LATROUS Abdallah (1917) ; LAURO Gaëtan (1917) ; LAURO Jean (1916) ; LAYADI Amar (1916) ; LAZAZIA Gatmallah (1916) ; M'CHAOUF Belkacem (1915) ; MALEK Rabah (1918) ; MARCET Joseph (1914) ; MATALLAH Bourouba (1917) ; MATOUGUI Messaoud (1916) ; MATTERA Pascal (1916) ; MEBROUKI Ali (1914) ; MECHAKA Lamri (1915) ; MEDEL Ali (1916) ; MEFTAH Mammar (1914) ; MELAL Mohamed (1915) ; MÉLIS Francesco (1916) ; MELOUAH Ladjemi (1916) ; MELOUCH Amara (1918) ; MENAI Belkacem (1916) ; MERADI Hasnaoui (1919) ; MERDACI Bachir (1915) ; MERZOUGHI Hacène (1915) ; MESSAADIA Ali (1918) ; MESSAMER Brahim (1915) ; METIRI Saad (1916) ; MÉZIANE Salah (1914) ; MIRA Bouars (1917) ; MONCHAUD Adrien (1915) ; MOUSSI Ahmed (1915) ; MOUTON Émile (1918) ; MUSCAT Georges (1916) ; NAHALA Hacène (1918) ; NAPOLÉONE Antoine (1914) ; NASRI Ben Rabah (1916) ; NEHDI Brahim (1915) ; NOTO Louis (1916) ; NOUARI Abed (1915) ; OUADA Abdallah (1915) ; OUALI Hocine (1919) ; OUARGLI Mohamed (1916) ; PADRINÈS Pierre Vincent (1915) ; PAÏNO François (1917) ; PARTIDA Henri (1915) ; PERIER Laurent (1916) ; PERRAUD Fernand (1916) ; PETITJEAN Alfred (1918) ; PILATO Giovanni (1917) ; RACHEDI Rabah (1916) ; RAFFA Lucien (1915) ; RAGAZZACCI Demétrius (1915) ; RAMDANI Brahim (1917) ; RAMDANI Salah (1915) ; REBANI Tayeb (1915) ; REFAÂ Ali (1915) ; RIMET Louis (1914) ; ROLLAND Daniel (1914) ; ROMANO Antonio(1915) ; ROMANO Jean (1916) ; ROSCIO Joseph (1914) ; ROSSANO Louis (1918) ; ROUANI Salah (1915) ; SADAOUI Laridi (1915) ; SADI Amar (1919) ; SAFIR Hassouna (1915) ; SALHI Hocine (1915) ; SALVIA Cyprien (1914) ; SALVIA Joseph (1915) ; SANFRATELLO Joseph (1916) ; SCHIANO Antoine (1914) ; SCHIANO Lucien (1916) ; SEBATA Ahmed (1918) ; SEBTI Brahim (1916) ; SELLAM Brahim (1915) ; SELMI Belkacem (1917) ; SERENO Salvator (1916) ; SERVOLÈS Victor (1916) ; SLAÏM Boukhatem (1917) ; SLIB Saci (1915) ; SNANI Abdallah (1917) ; SOLER Joseph (1916) ; SOLTANI Hocine (1917) ; SOLTANI Larbi (1915) ; SOLTANI Mohammed (1918) ; SOLTANI Rabah (1914) ; SOMBRET-GONTHIÉ René (1915) ; SORRENTINO Jean (1915) ; TABERKANE Mustafa (1918) ; TAHENTI Belkacem (1915) ; TAHRAOUI Berrahil (1916) ; TAÏEB Ben Gacem (1915) ; TAÏF Hacène (1917) ; TALEB Amar (1915) ; TALEB Salah (1914) ; TARANTO Angelo (1915) ; TARANTO Joseph (1916) ; TARENTO Angelo (1915) ; TEUMA Joseph (1918) ; TLILI Bachir (1917) ; TLILI Chabane (1917) ; TLILI Saci (1915) ; TOCÉ Julien (1915) ; TOUATI Mohamed (1918) ; UTTARO Antonio (1916) ; VUOSO Pierre (1915) ; YOUBI

Hani (1917) ; YOUSFI Ferhat (1915) ; ZAIDI Labidi (1915) ; ZEDIRI Ahmed (1917) ; ZEDIRI Belkacem (1914) ; ZIANI Ali(1916) ; ZIANI Belkacem (1915) ; ZINE Ammar (1917) ; ZITOUNI Ben Hocine (1916) ; ZITOUNI Mesbah (1918)

GUERRE 1939/1945 : FERRE Jean Georges

Nous n'oublions pas nos valeureux Soldats victimes de leurs devoirs dans cette région :

Brigadier-chef (*CRS 102*) GRENIER Marcel (41 ans), mort en opération le 20 octobre 1954 ;

Le 9 mai 1958 un communiqué publié à TUNIS par le FLN met le feu aux poudres, en voici le texte :


Cet après-midi
dans toute l'Algérie
L'ÉCHO D'ALGER
Pieux hommage à la mémoire
des trois jeunes militaires français
lâchement assassinés en Tunisie par le F.L.N.
RASSEMBLEMENT DE MASSE A ALGER
A 17 heures : Manifestation organisée
par le Comité de vigilance
pour un gouvernement de salut public
Ordre de grève générale
de 13 heures à 20 heures
De nombreux déser
du djich de Kobus ab
dans les

« Le 25 avril 1958 le tribunal spécial de l'ALN, a condamné à mort pour tortures, viols, assassinats perpétrés contre la population civile du village de ROUM-EL-SOUK, près de LA-CALLE, les militaires français dont les noms suivent :
-DECOURTEIX René, du 23ème R.I ;
-FEUILLEBOIS Jacques, du 18ème Dragons ;
-RICHEMONT Robert, du 23ème R.I.

La sentence a été exécutée le 30 avril au matin. D'autres dossiers, pour des faits analogues sont actuellement à l'instruction ...».

Ces trois soldats ont été faits prisonniers après une embuscade tendue sur la route de Lacroix à proximité du village de Roum-El-Souk, à la date du 1er novembre 1956. Les trois hommes étaient innocents des faits que le FLN leur imputait, mais cette façon criminelle de procéder servait leur propagande. Ignominieusement fusillés, par représailles, en Tunisie à l'issue d'une parodie de procès, l'exécution de nos soldats eut un retentissement national et permit, à la suite d'autres circonstances politiques, l'avènement de la 5ème République...

Leurs corps n'ont jamais été restitués aux familles !

EPILOGUE RAML SOUK

De nos jours = 3 715 habitants.



SYNTHESE réalisée grâce aux Auteurs précités et aux Sites ci-dessous :

http://encyclopedie-afn.org/VILLES - NOMS
https://www.cdha.fr/du-bastion-de-france-la-calle
http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/geo.php?lieu=Roum+El+Souk+%28Alg%C3%A9rie%29
http://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092
http://www.amicaledescalloisetamis.fr/index.html
http://diaressaada.alger.free.fr/l-mes_cartes-postales/Population/Est-algerien/Population-Est-Algerien.html
http://www.academia.edu/7162329/Arch%C3%A9ologie_dun_territoire_de_colonisation_en_Alg%C3%A9rie._La_commune_mixte_de_La_Calle_1884-1957

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO **[jeanclaude.rosso3@gmail.com]**